



## Prise de parole au nom de l'intersyndicale CFDT, CGT, FO, FSU et Solidaires de l'Eure

Le 21 janvier 2024

Chers camarades, chers amis,

Nous sommes mobilisés aujourd'hui contre une loi scélérate qui serait une bascule historique de notre pays si elle était promulguée.

En effet, la Loi « asile immigration » votée le 19 décembre, dictée par les marchands de haine, marque un tournant que nos organisations ne peuvent accepter !

Elle reprend de nombreuses idéologies basées sur le rejet de l'autre, en instaurant notamment le principe de préférence nationale et conduira à exclure les étrangers de l'accès aux allocations familiales et aux allocations logement. Elle entrainera des conséquences terribles sur la vie de centaines de milliers d'habitants et d'habitantes étrangers sur le sol français. Ces aides sociales seront conditionnées à une résidence régulière d'au moins cinq ans sur le territoire français, alors que les critères actuels prévoient une période de six mois. Un tel délai revient à empêcher l'accès à ces aides.

Il s'agit de la loi la plus régressive de ces 40 dernières années qui remet en cause les valeurs et les principes républicains.

Cette loi raciste et xénophobe restreint le droit de séjour, accentue considérablement la répression, s'attaque au droit d'asile, aux étudiants non-européens, au regroupement familial, aux étrangers malades, et accentue la répression.

Elle contient également des mesures inacceptables comme la fixation de quotas annuels d'immigrations, des conditions plus restrictives pour les réfugiés, le rétablissement du délit de séjour irrégulier. Elle instaure également une caution pour les étudiants étrangers.

Par ailleurs, le principe d'universalité des allocations familiales est remis en cause en durcissant les conditions de versement pour les étrangers. C'est une inégalité de traitement qui est instaurée et fondée sur l'origine, ce qui est inacceptable.

Cette loi ne répond en rien aux causes de l'exil forcé d'hommes et de femmes, d'enfants fuyant les guerres ou le réchauffement climatique, ni aux défis de l'accueil dans la dignité, ni au défi de la définition d'une politique digne et humaine d'intégration.

Enfin, l'intersyndicale dénonce également la mesure exceptionnelle de régularisation en renforçant encore un peu plus l'arbitraire préfectoral sur toute une série de restrictions à l'encontre des travailleurs et travailleuses.

Il faut rappeler que l'immigration ne coûte pas, c'est au contraire une richesse pour notre pays. Chaque année, les travailleuses et travailleurs étrangers font rentrer 6 milliards d'euros de cotisations sociales et d'impôt.

Elles et ils occupent des secteurs essentiels pour l'économie, dans le bâtiment, le nettoyage, le traitement des déchets ou encore dans les métiers de la santé où nombre de soignants sont des travailleurs étrangers.

Cette loi instaure donc le dumping social généralisé.

Cette loi va précariser les travailleurs et les travailleuses, les lycéens, les étudiants avec ou sans papiers.

Cette loi qui va fragiliser fortement les parcours d'intégration et porter atteinte aux droits fondamentaux de citoyens étrangers vivant de façon régulière sur le sol français est contraire à notre constitution ! Le président de la République doit en tirer toutes les conséquences et ne doit pas promulguer cette loi du déshonneur pour notre pays !

Enfin, nous sommes opposés à toute contre-réforme de l'Aide Médicale d'État qui, rappelons-le, prévoit un accès aux soins sous conditions des étrangers en situation irrégulière. C'est une question de santé publique pour les populations directement concernées et plus globalement pour l'ensemble de la population sur tout le territoire national.

**Montrons que la France, c'est la liberté, l'égalité et la fraternité. Montrons que la France, c'est la solidarité que chaque jour nous faisons vivre sur nos lieux de travail en nous entraînant entre travailleurs et travailleuses quelles que soient notre religion ou notre nationalité. Montrons que la France c'est l'humanité que nous faisons vivre dans nos écoles en nous mobilisant pour refuser l'expulsion d'enfants, et en nous battant pour que toutes les familles puissent avoir un toit.**

L'intersyndicale CFDT, CGT, FO, FSU et Solidaires de l'Eure revendique l'abrogation de cette loi scélérate qui va à l'encontre de la constitution et des valeurs et principes républicains.

Évreux, le 21 janvier 2024.